

Organes des écoles de la HES-SO Genève



Conseil académique

Composition

- 8 représentant-e-s externes nommé-e-s par le Conseil d'Etat
- 1 représentant-e des enseignant-e-s
- 1 représentant-e des collaboratrices/teurs E&R
- 1 représentant-e PAT
- 1 étudiant-e / 1 suppléant-e étudiant-e
- Direction (voix consultative)

➤ *HEM : Conseil de Fondation*

Présidence

Représentant-e externe désigné par le Conseil d'Etat

Compétences:

- se prononce sur l'orientation stratégique de la politique de l'école
- prévoit l'engagement du/de la directrice/teur
- renforce le tissu social, économique, sanitaire, culturel de la région et les liens avec les milieux professionnels
- désigne le représentant-e externe au COS

Commission mixte

Composition

- Directeur/trice
- 1 membre du conseil de direction
- 2 représentant-e-s des enseignant-e-s
- 2 représentant-e-s des collaboratrices/teurs E&R
- 2 représentant-e-s du PAT
- 4 représentant-e-s étudiant-e-s

Présidence

Directeur/trice

Compétences

- se saisit de toute question à aborder en commun

Conseil de filière

Composition

- Fixée par la direction

Présidence

Responsable de filière

Compétences

- propose et met en oeuvre la stratégie et pédagogie
- propose les actions/moyens de développement
- assure la bonne marche

